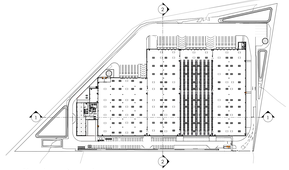

Plan de repérage des coupes

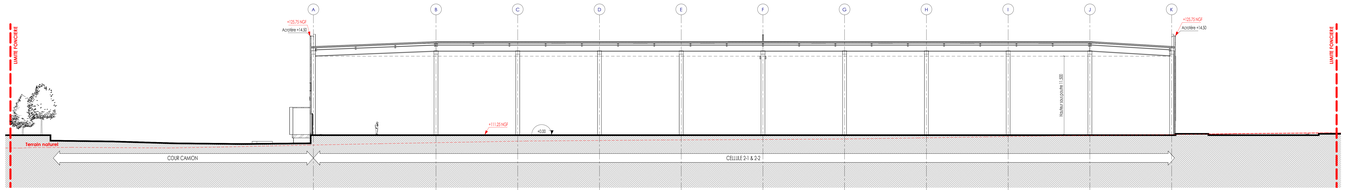

2 **Coupe 02 transversale**
Echt : 1 : 200

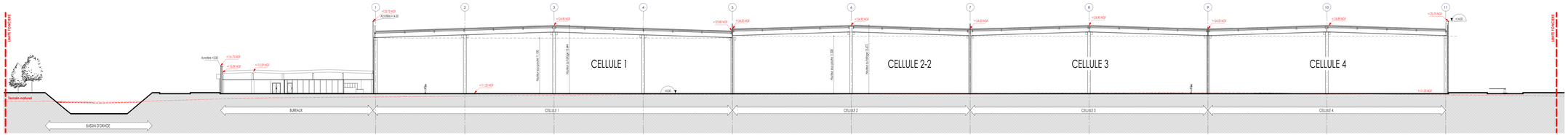

1 **Coupe 01 longitudinale**
Echt : 1 : 200

Propriété intellectuelle :
Le droit de propriété intellectuelle posé pour principe que l'architecte « …jouit sur (son) œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous y compris des difficultés d'ordre intellectuel et moral ainsi que des difficultés d'ordre patrimonial. » L'article L.612-2 du Code du Patrimoine stipule que « Le nom de l'architecte auteur du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont inscrits à l'initiative de l'architecte sur des registres ».

Responsabilité de l'architecte :
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage, choisit de lui confier.

Droits de demande d'autorisation d'utilisation :
Les documents plans et pièces écrites établ[illegible] dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'utilisation (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir) ne sont liés à aucune réglementation et ne saurait engager la responsabilité de l'architecte pour l'utilisation qu'en aurait fait pour quelque autre usage.

Droits d'usage d'offre et marchés de travaux :
Les documents plans et pièces écrites établ[illegible] dans le cadre du dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont liés à aucune et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne saurait engager la responsabilité de l'architecte pour vice du maître d'œuvre d'exécution et dysfonctionnement du bureau de contrôle ou ouvrage de [illegible] ou de sécurité.
A l'appel[illegible] d'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles, dans les [illegible] de l'ouvrage, ou modifications qui s'avéreraient sans aide nécessaires à la portée exécution. Des ouvrages et équipements dans le respect des normes en vigueur.

Panhard NHL Nord
Construction de plateforme logistique
bureaux et locaux techniques associés
(ZAC) Nanteuil-le-Haudouin

Dessiné par: Auteur	**Approuvé par:** Approbateur

DEMANDEUR :
PANHARD
SNC NLNO
93, rue Boyé/Epine
75018 PARIS
T: +33(0)1 42 56 41 13

ARCHITECTE :
A26 GL
A26 GL
160 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 75 75 02 80

PAYSAGISTE :
Gilles GENEST - Concepteur paysagiste
3 Rue Jean Mermoz
77370 Combreux/Lorrain
06 01 24 79 38 23

ICPE :
Sébastien BACHELLIERE
SAS BST 27
19 Bis avenue Léon Gambetta
27400 LOUVIERS CEDEX
Tel: 02 1 46 96 80 64

BE photovoltaïque :
GENERGIES
58 rue Ferdinand Fabre
97122 BAIE MAHAULT
T : 0590 50 51 82

BET FLUIDES :
BET BIGO
2 Rue Jean Mermoz
75015 PARIS
Tel: +33 (0)1 70 64 32 10

BET ECOMIXE DEVELOPPEMENT DURABLE :
GI ON
2 Rue Jean Rafter
75015 Paris
T: 01 83 62 19 59

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES COUPES

ECHELLE :	DATE :	FORMAT :	
1642 . A26GL . ARC . DPC . ENT . CPE . TN . A	23/06/2022	A1+5	PC3